



Agrinove

ZAC AGRINOVE DE NERAC

**SYNDICAT MIXTE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU NÉRACAIS**

DOSSIER de CRÉATION

**Pièce n° 5 :
Régime de la Zone au regard de la Taxe d'Aménagement**



RÉGIME DE LA ZONE AU REGARD DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Les constructeurs seront exemptés de la Part Communale de la Taxe d'Aménagement étant donné que le coût d'équipement de la zone sera intégré pour partie dans le prix de cession des lots.

**SYNDICAT MIXTE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DU NÉRACAIS**

ZAC AGRINOVE